

Intitulé du poste:	Agent de constat de dommage de prédation aux troupeaux(h/f)
Affectation :	Direction interrégionale PACA Corse Service Départemental des Alpes de Haute Provence 04
Positionnement hiérarchique	Sous l'autorité du Chef de Service Départemental 04 et du Référent Grands prédateurs
Résidence administrative	BARCELONETTE ou le Chaffaut Saint-Jurson
Conditions d'emploi :	VACATION période à définir entre avril et décembre, volume à définir entre 300 et 500 heures, rémunération liée au volume horaire effectivement réalisé

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Mission :

La réalisation de constats de dommages aux troupeaux et animaux domestiques dans le cadre de la prédation du Loup.

Le poste sera rattaché à une implantation de l'OFB :

- soit à ST ANDRE LES ALPES (pour des interventions principalement sur la vallée du Verdon)
- soit à BARCELONETTE (pour des interventions principalement sur la vallée de l'Ubaye)
- soit au CHAFFAUT Saint-Jurson (pour des interventions sur le département)

Activités principales :

Réalisation des constats de dommages prédation Loup

- Réception des messages d'alerte de prédation
- Rendez-vous avec éleveur ou berger sur l'exploitation, ou l'alpage lieu du dommage
- Établissement des constats sur place et localisation cartographique
- Compilation, réalisation de carte et remise des constats au secrétariat

Activités techniques secondaire

- Recherche d'indices de présence de loups, et récolte d'échantillons biologiques.
- Rédaction rapportage indices Loup

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Le service départemental de l'OFB 04

Relations externes :

- Direction Départementale des Territoires 04
- Eleveurs locaux

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Maîtrise de base des outils informatiques/bureautiques : Word, Géoportail, et du téléphone portable (réception envoi de photos), GPS, Messagerie... souhaitée
- Sens de l'orientation
- Connaissance des communes et du réseau routier du secteur souhaité

Savoir-faire opérationnel :

- Assurer le suivi de dossiers (formulaire de constat à remplir)
- Utiliser les outils et applications de l'Etablissement
- Rendre compte à sa hiérarchie

Savoir-être professionnel :

- Rigueur, sens de l'organisation liée à l'autonomie du poste
- Bon contact humain, patience et tolérance,
- Bonne capacité de travail en équipe

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Permis VL(déplacements quotidiens – emploi du véhicule personnel)
- Manipulation animaux morts
- Utilisation outils de découpe (scalpel, couteau)
- Capacité relationnelle
- **Bonne condition physique** (possibles longues marches d'accès sur les alpages)
- Forte disponibilité
- **Travail isolé, en autonomie**

CONDITIONS FINANCIERES

- Taux horaire égal au SMIC (11,27 € brut/heure, au01/01/23)
- Remboursement des frais kilométriques selon puissance (barème OFB)
- Taux repas selon les amplitudes horaires (17€50, sur justificatif)